



Assemblée générale

Distr. générale
19 février 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente et unième session

Points 2 et 10 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

Assistance technique et renforcement des capacités

Note verbale datée du 16 février 2016, adressée au secrétariat du Conseil des droits de l'homme par la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

La Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et au secrétariat du Conseil des droits de l'homme et, se référant au rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/HRC/31/23), publié au titre du point 2 de l'ordre du jour, et au dialogue sur le rapport de synthèse du Haut-Commissaire concernant l'Ukraine, qui doit se tenir le 22 mars 2016 au titre du point 10 de l'ordre du jour, a l'honneur d'appeler l'attention sur le rapport intitulé « Surviving Hell : Testimonies of Victims on Places of Illegal Detention in Donbas », élaboré par la Coalition d'organisations et d'initiatives de la société civile « Justice for Peace in Donbas » avec le soutien de la Fondation Helsinki pour les droits de l'homme (Varsovie). Le rapport est consultable sur le site Web du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (www.osce.org/odihr/185431).

À cet égard, la Mission permanente de l'Ukraine saurait gré au secrétariat du Conseil des droits de l'homme de bien vouloir faire distribuer la présente note verbale comme document de la trente et unième session du Conseil au titre des points 2 et 10 de l'ordre du jour.

GE.16-02521 (F) 300316 310316



* 1 6 0 2 5 2 1 *

Merci de recycler

